JURISGUIDE | GUIDE POUR LA RECHERCHE D'INFORMATIONS EN SCIENCES JURIDIQUES

QU'EST-CE QU'UNE FICHE DOCUMENTAIRE JURISGUIDE ?

Mode d'emploi et liste des ressources documentaires présentes dans Jurisguide.

PLAN DE L'ARTICLE

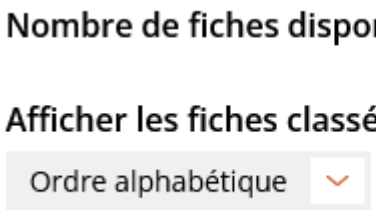
1. Liste
2. Nature des fiches documentaires
3. Structure
4. Facettes
5. Fonctionnalités
6. Recherche

1. Liste

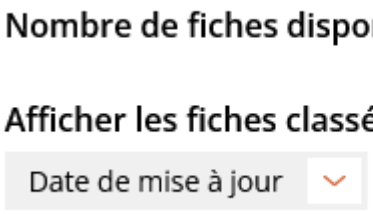
Pour consulter la liste complète des ressources documentaires classées par ordre alphabétique contenues dans Jurisguide, cliquer sur Fiches documentaires dans la barre de menu.



Le nombre de fiches s'inscrit en début des résultats. Le tri par défaut est par ordre alphabétique.



Il est également possible d'afficher la liste des fiches classées par date de mise à jour.



2. Nature des fiches documentaires

Cette partie rassemble des fiches descriptives sur les ressources documentaires les plus utiles dans les différents domaines du droit. Ces fiches peuvent notamment porter sur :

- des ouvrages (formats imprimé ou électronique)
- des revues (formats imprimé ou électronique)
- des bases de données
- des sites web

L'ensemble des ressources décrites donne un panorama des ressources essentielles en sciences juridiques.

3. Structure

Les ressources documentaires de Jurisguide sont des fiches descriptives de revues, banques de données, encyclopédies... qui font référence dans le domaine du droit. Ces fiches indiquent pour chaque ressource ou document :

- Titre du document traité
- Image (couverture, logo...)
- Auteur(s) du document traité
- Dernière date d'édition pour les ouvrages, première date de publication pour les revues,...
- Nom de l'éditeur
- Indication du type de support du document traité (papier, base de donnée en ligne, ressource internet, PDF...)
- Indication du type de document : annuaire, dictionnaire, encyclopédie, manuel, revue, outil (de type moteur de recherche ou outil de veille), multiple (plusieurs types de document présents sur la ressource), bases de données, ouvrages pratiques, ouvrages, codes, travaux universitaires
- Périodicité : indication ou non selon les cas
- Source du droit telle que doctrine, jurisprudence, législation ou toutes les sources
- Domaines principaux de droit couverts par le document traité. Voir la liste complète dans la **partie 3 de l'aide**
- Contenu décrivant les sujets abordés, caractérisant les documents présents
- Type de classement indiquant la structure du document
- Clefs d'utilisation ou outils de repérage dans le document traité (sommaire, index,...)
- Veille (Newsletters, fils RSS, systèmes d'alerte...)
- Notes comportant les informations complémentaires, rédacteur de la fiche documentaire (répertorié également dans la **rubrique présentation des "Partenaires"** du Jurisguide)
- Lien(s) externe(s) vers une version en ligne du document ou vers un site donnant une partie du document en ligne
- Date de de création de la fiche documentaire
- Dernière date de mise à jour de la fiche documentaire

Attention : certains titres apparaissent plusieurs fois car ils existent sous plusieurs formats.

4. Facettes

Les fiches documentaires sont réparties selon les catégories suivantes qui permettent une recherche affinée :

- Domaines du droit
- Sources du droit
- Types de documents
- Types de supports

5. Fonctionnalités

Les fiches documentaires peuvent être :  imprimées,  téléchargées au format PDF,  envoyées par mail,  partagées sur les réseaux sociaux ou  ajoutées à un panier des résultats de sa recherche. Le format  RIS permet d'envoyer vers Zotero la référence bibliographique de la fiche.

6. Recherche

Un moteur de recherche permet de retrouver des fiches en saisissant un ou plusieurs mots clés dans le ou les champ(s) prévu(s) à cet effet. Voir la présentation détaillée dans la partie 2 de l'aide : **rechercher des fiches documentaires ou pédagogiques.**

Exemple de fiche documentaire présente dans le Jurisguide :

Initiation aux études juridiques

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous contrat Creative Commons

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité
Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale
Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique
Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)
Pour la version intégrale du contrat : voir le code juridique Creative commons.